

COGNAC

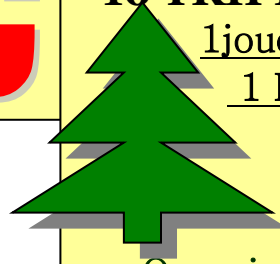
DI MANCHE 16 DECEMBRE 2018
16 TRIPLETTES MIXTES LOISIRS

1 joueur 2^{ème} DIV autorisé par équipe
1 Féminine / 1 joueur 4^{ème} division

8 heures 30

La Coupe de Noël

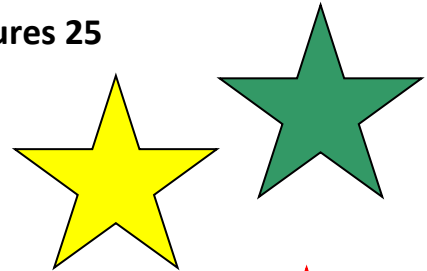
Organisé par le Club Bouliste Cognacais
au boulodrome couvert « les



CONCOURS joué au « SYSTEME AURARD » en 4 parties

REGLEMENT – DEROULEMENT DU CONCOURS :

- Tirage au sort : dimanche 16 décembre 7 heures 30
- Début des jeux : 8 heures 30 – pénalités 8 heures 40 – Arrêt : 12 heures
- Reprise des jeux 14 heures 15 – pénalités 14 heures 25
- Durée des parties : 1 heure 30 ou 13 points
- Règlement sportif de la FFSB appliqué
- Parties offices non primées
- Arbitre : Francis FLEURANCEAU
- Délégué responsable : PLINET Josette



INSCRIPTIONS

Monsieur Francis FLEURANCEAU -45 rue Vorpsal 16100 COGNAC
TEL : 05.16.75.14.70 ou 06.77.77.99.23 - @ ffleuranceau@sfr.fr



Les inscriptions seront reçues jusqu'au SAMEDI 15 DECEMBRE 2018 à 12 Heures .

PRIX CONCOURS

ENGAGEMENT : 22 €uros
(dont 2€ caisse jeunes)

INDEMNITES

- partie gagnée 15 €uros
- Nul 7 € 50

CLASSEMENT ~ ~ PRIX

- 1^{er} 60 € + fleur + la coupe de NOEL
- 2^{ème} 40 € + fleur + coupe
- 3^{ème} 30 € + fleur + coupe
- 4^{ème} 20 € + coupe
- 5^{ème} 10 € + coupe

La présidente du CBD Charente
Josette PLINET

Le président du Club Bouliste Cognacais
Francis FLEURANCEAU

